



# RÉFÉRENTIEL PAYSAGER

- Aschbach
- Betschdorf
- Biblisheim
- Bischholtz
- Bitschhoffen
- Buhl
- Cleebourg
- Climbach
- Croetwiller
- Dieffenbach-lès-Woerth
- Drachenbronn-Birlenbach
- Durrenbach
- Eberbach-Seltz
- Engwiller
- Eschbach
- Forstheim
- Froeschwiller
- Goersdorf
- Gumbrechtshoffen
- Gundershoffen
- Gunstett
- Hatten
- Hegney
- Hoffen
- Hunspach
- Ingolsheim
- Ingwiller
- Keffenach
- Kindwiller
- Kutzenhausen
- La Waick
- Lampertschloch

# DU BAS-RHIN

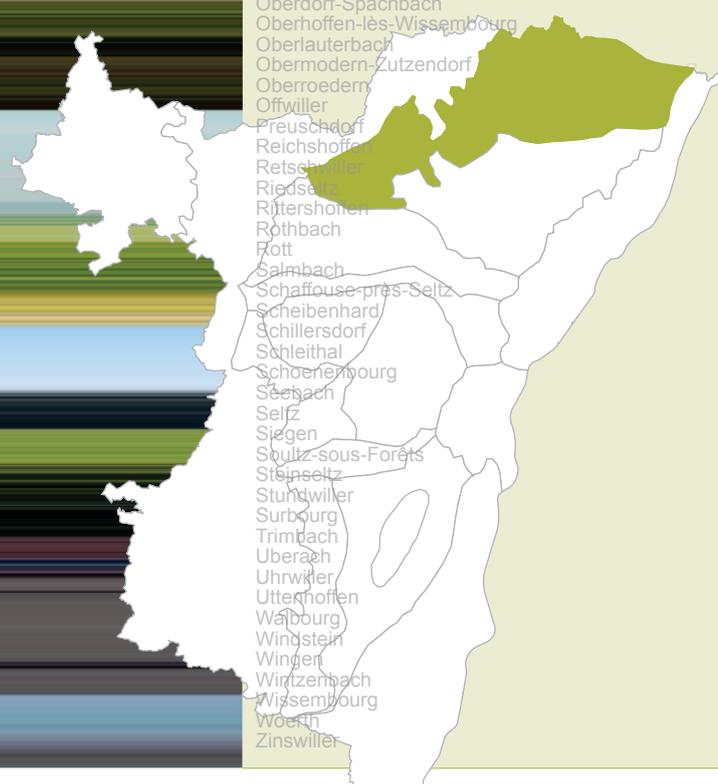
- Langensoultzbach
- Laubach
- Lauterbourg
- Lembach
- Lobsann
- Mammelshoffen
- Menchoffen
- Merkwiller-Pechelbronn

## Secteur

# Piémont du Nord et Outre-Forêt

- Mertzwiller
- Mietesheim
- Morsbronn-les-Bains
- Mothern
- Mulhausen
- Neewiller-près-Lauterbourg
- Niederbronn-les-Bains
- Niederlauterbach
- Niederroedern
- Oberbronn
- Oberdorf-Spachbach
- Oberhoffen-lès-Wissembourg
- Oberlauterbach
- Obermodern-Zutzendorf
- Oberroedern
- Offwiller
- Preuschdorf
- Reichshoffen
- Retschwiller
- Riedseltz
- Rittershoffen
- Röthbach
- Rott
- Salmbach
- Schaffouse-près-Seltz
- Scheibenhard
- Schillersdorf
- Schleithal
- Schoerenbourg
- Séebach
- Seltz
- Siegen
- Stultz-sous-Forêts
- Steinseltz
- Stundwiller
- Surbourg
- Trimbach
- Uberach
- Uhrwiller
- Uttenhoffen
- Walbourg
- Windstein
- Wingen
- Wirzenbach
- Wissembourg
- Woerth
- Zinswiller

## Synthèse



Les entités paysagères du Bas-Rhin

Le référentiel paysager du Bas-Rhin est une étude qui a pour objectif d'identifier les composantes du paysage du département et de définir les enjeux de paysage afin d'alimenter les politiques d'aménagement du territoire conduites par l'Etat, la Région, le Département ou les Communautés de communes dans leurs prérogatives respectives. Il fait suite à la démarche « Hommes et Territoires » du Conseil général du Bas-Rhin engagée en 2004.

Le paysage est une notion complexe dont la définition retenue ici est celle donnée par la convention européenne du paysage du Conseil de l'Europe selon laquelle le paysage est « une partie du territoire telle que perçue par les populations, dont le caractère résulte de l'action de facteurs naturels et/ou humains et de leurs interrelations ».

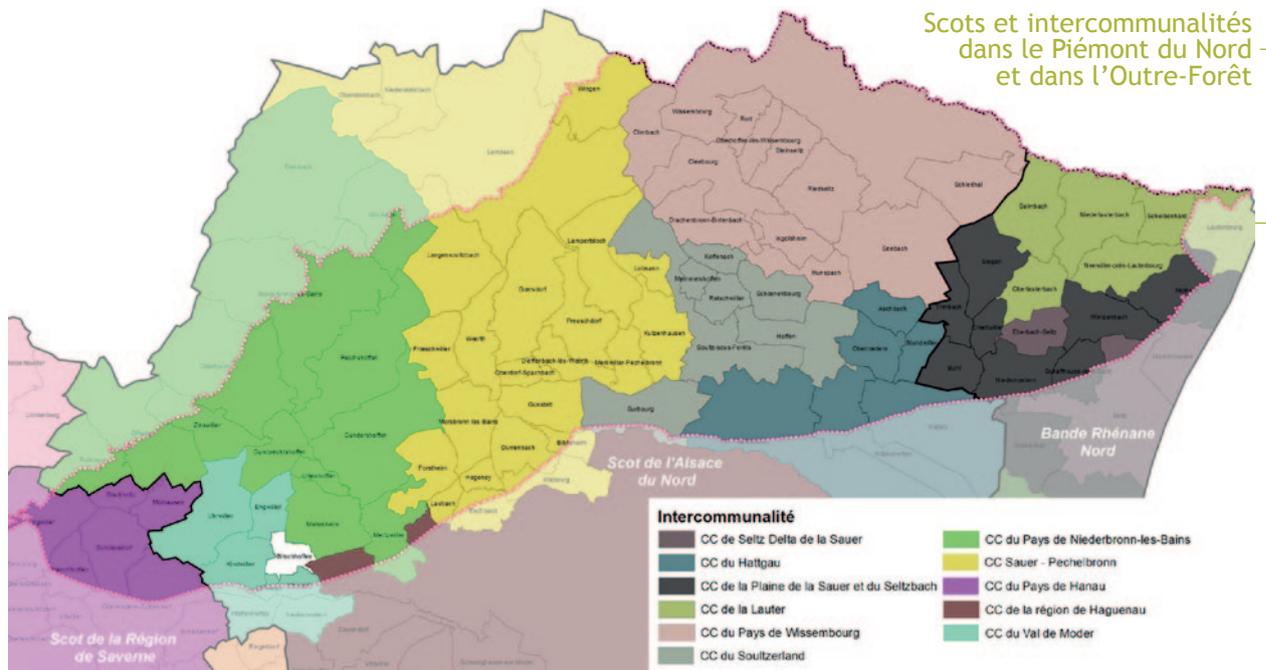
Le paysage est une affaire de culture partagée. Il n'est la compétence d'aucune collectivité ou organisme en particulier, mais il est le résultat d'un grand nombre d'actions menées par tout un chacun. Que ce soit l'agriculteur qui cultive et gère son champ, l'habitant qui repeint sa façade, le maire qui définit le zonage de son plan local d'urbanisme, le promoteur qui construit les lotissements..., tous sont responsables de la qualité du cadre de vie. La protection et la gestion du paysage sont complexes car, par définition, le paysage est en constante transformation et sa qualité dépend d'une multitude d'acteurs parmi lesquels les collectivités publiques ont un rôle majeur.

Dans ce contexte, le référentiel paysager est un outil pédagogique qui sert à construire un regard partagé sur la qualité du territoire. Il n'est pas un document à portée juridique, il a vocation à ouvrir le débat. L'échange avec l'ensemble des partenaires, élus, représentants de l'Etat, de la Région, du Département, du CAUE, etc. permettra de développer un outil d'aide à la décision et à la planification en vue d'orienter le projet.

Le présent document porte sur l'entité que forment ensemble le Piémont du Nord et l'Outre-Forêt, située en périphérie nord de l'Alsace et présentant des paysages collinaires contrastés entre Vosges et plaine rhénane. Elle couvre dix communautés de communes et une centaine de communes entre la Moder, au sud, et la Lauter, frontière avec l'Allemagne au nord.



Scots et intercommunalités dans le Piémont du Nord et dans l'Outre-Forêt



# LES TRAITS DE CARACTÈRE DU PAYSAGE

Les principaux traits de caractère du paysage du Piémont du Nord et de l'Outre-Forêt constituent l'identité du territoire, la mémoire des lieux, qu'il convient de connaître afin d'en préserver et d'en valoriser les spécificités.

## Un territoire périphérique et enclavé

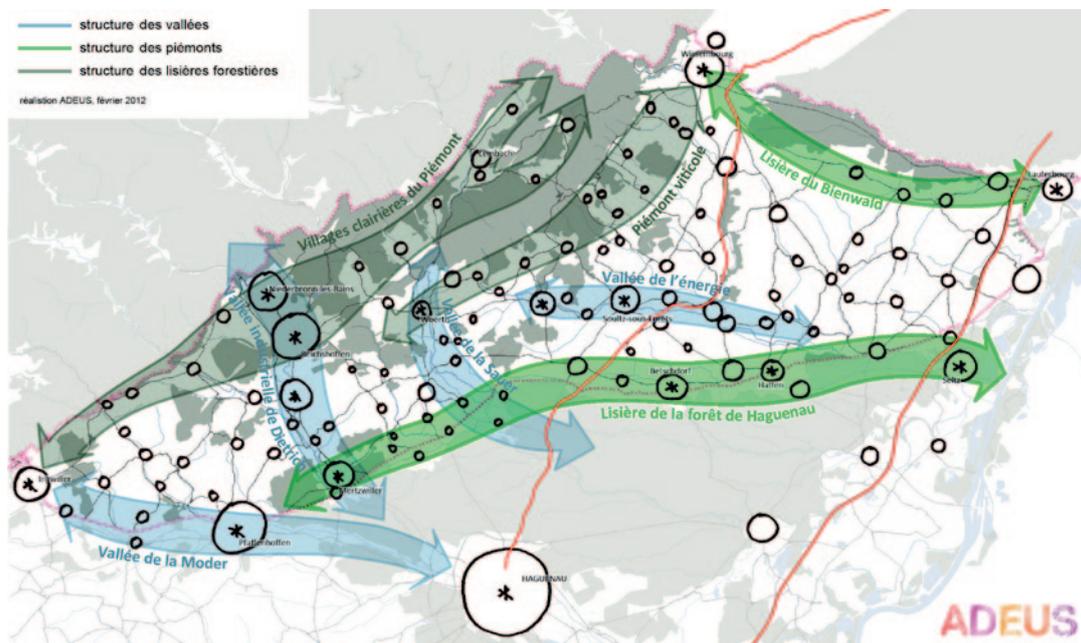
Le Piémont du Nord et l'Outre-Forêt sont situés aux confins de l'Alsace et font partie de la zone collinaire faisant la transition entre Vosges et plaine rhénane. Ils sont enclavés entre deux vastes forêts de delta : la forêt de Haguenau au sud et la forêt du Mundat au nord. C'est également une zone frontière, qui fût longtemps une zone de glacis militaire, marquée par les vestiges d'ouvrages militaires et la présence de monuments commémoratifs.

C'est une entité historiquement isolée et peu traversée, avec un système routier et ferroviaire rayonnant vers Haguenau (RD 919, RD 662, RD 263) et irriguant peu le territoire. Elle est relativement à l'écart des grandes agglomérations, de Strasbourg en particulier, et subit de ce fait une pression urbaine moins importante que dans d'autres entités. Finalement ce territoire est plus tourné vers l'Allemagne que vers l'Alsace (pourcentage important de travailleurs transfrontaliers).



## Une entité sans centre urbain majeur

L'entité, du fait de son relatif isolement, a connu une croissance urbaine limitée et offre aujourd'hui un paysage sans grande ville. Les deux « villes moyennes » qui polarisent le territoire se situent à ses limites : au nord la « ville porte » de Wissembourg et au sud la ville forestière de Haguenau. Malgré la présence ponctuelle de bourgs relais, qui concentrent les services de proximité et hébergent des activités productives souvent anciennes, la structure urbaine de l'entité est dans l'ensemble peu lisible et complexe.



L'entité est marquée par un déficit de liaisons entre les communes, notamment en circulations douces et en transport ferroviaire. Les routes secondaires (RD28, route du piémont RD77, route des lisières forestières RD72 et RD243) qui relient les principaux bourgs relais de l'entité, ont un rôle important dans le paysage, mais ne sont pas mises en valeur (plantations, pistes cyclables).

Aujourd'hui pourtant, le développement des bourgs des vallées principales (Zinsel du nord, Falkensteinerbach et Seltzbach) et la formation de conurbations conduisent à une certaine structuration urbaine du territoire. Les communes en périphérie nord de la forêt de Haguenau connaissent, elles aussi, une pression urbaine forte. Mais ces vallées ne portent pas d'axes de communication importants - ni ferroviaires performants ni de circulations douces en particulier - qui pourraient être moteurs pour un développement durable.

# LES TRAITS DE CARACTÈRE DU PAYSAGE

## Un paysage construit autour d'activités fortement spécialisées

L'entité a connu un développement industriel ancien basé sur l'exploitation de ses nombreuses ressources : forêt, énergie hydraulique, sable, gisements de fer et de pétrole, qui a conduit à l'implantation en milieu rural de mono-activités (forges de Dietrich à Niederbronn-les-Bains et Reichshoffen, exploitation pétrolière et géothermie à Merwiller-Pechelbronn et Soultz-sous-Forêts), lesquelles peinent aujourd'hui à se diversifier. Ces spécialisations sont aujourd'hui des facteurs de fragilité pour le territoire.

De même, le développement touristique du territoire, malgré un patrimoine riche et varié (architectures vernaculaires, sites naturels protégés), est fortement spécialisé et organisé autour de circuits thématiques disséminés sur le territoire (circuit des thermes, tourisme militaire). Ces circuits restent d'une portée essentiellement locale, sans lien avec le Palatinat allemand, ils peinent à engendrer un réel développement touristique du territoire et concourent peu à la construction d'une image fédératrice et valorisante pour l'ensemble de l'entité.



Usine ISRI3 et terril à Pechelbronn



Ouvrage militaire de la ligne Maginot (forêt de Schoenenbourg)

## Un cadre naturel propice au tourisme et aux loisirs de plein air

Une des caractéristiques de l'entité est l'agencement complexe des collines du piémont organisant une transition riche entre Vosges et plaine rhénane. Le horst du Hochwald est une avancée montagneuse très visible dans le paysage. En arrière de ce monument naturel s'échelonne un paysage original de clairières d'altitude.

Ces éléments de relief, ajoutés à la présence d'une couverture forestière importante, font de ce site un paysage « pré-vosgien » où le sentiment d'une nature sauvage et montagnarde est prégnant. Le Parc Naturel Régional (PNR) des Vosges du Nord couvre la majeure partie des communes du Piémont du Nord et participe à la préservation et à la mise en valeur de cette nature proche et remarquable à la fois.

Les deltas présentent également une grande richesse écologique avec de nombreux milieux humides à préserver : marais, prairies fauchées ou pâturées, forêts alluviales de Haguenau et du Mundat.

Ces paysages naturels sont protégés et reconnus par un grand nombre de zonages (ZNIEFF de type 1 et 2, SIC directive habitats et ZPS directive oiseaux, arrêtés préfectoraux de protection du biotope, réserve naturelle régionale, sites inscrits).

Une nature plus quotidienne prend place dans les espaces agricoles avec la présence d'une trame arborée diversifiée (vergers, alignements le long des routes, arbres isolés, haies).

Ce cadre naturel est un potentiel important pour le développement d'un tourisme basé sur la nature et le bien-être (thermalisme) et pour l'essor des loisirs et des sports de plein air (pêche, baignade, randonnée, cyclotourisme, escalade, équitation).



Source d'eau chaude à Merwiller, aujourd'hui tarie

PIÉMONT DU NORD ET OUTRE-FORÊT

## Une agriculture dynamique, fondement d'un paysage de qualité

Le Piémont du Nord et l'Outre-Forêt sont des territoires ruraux, à l'écart des grands pôles urbains. L'agriculture y est dynamique et a façonné des paysages de grande qualité. Elle bénéficie d'un sol fertile (épaisse couche de loess dans l'Outre-Forêt) et de conditions climatiques favorables qui permettent une exploitation agricole intensive. Les productions agricoles sont diversifiées, alliant les cultures de céréales (blé, maïs), les cultures fourragères, la viticulture et l'arboriculture qui sont encore très présentes à l'est du territoire. Ces cultures traditionnelles (vignes, vergers et prairies fourragères) sont orientées vers la qualité et constituent une spécificité du territoire. De nombreuses productions sont labellisées (AOC viticole, produits laitiers label rouge, volaille et viande certifiées, agriculture biologique).



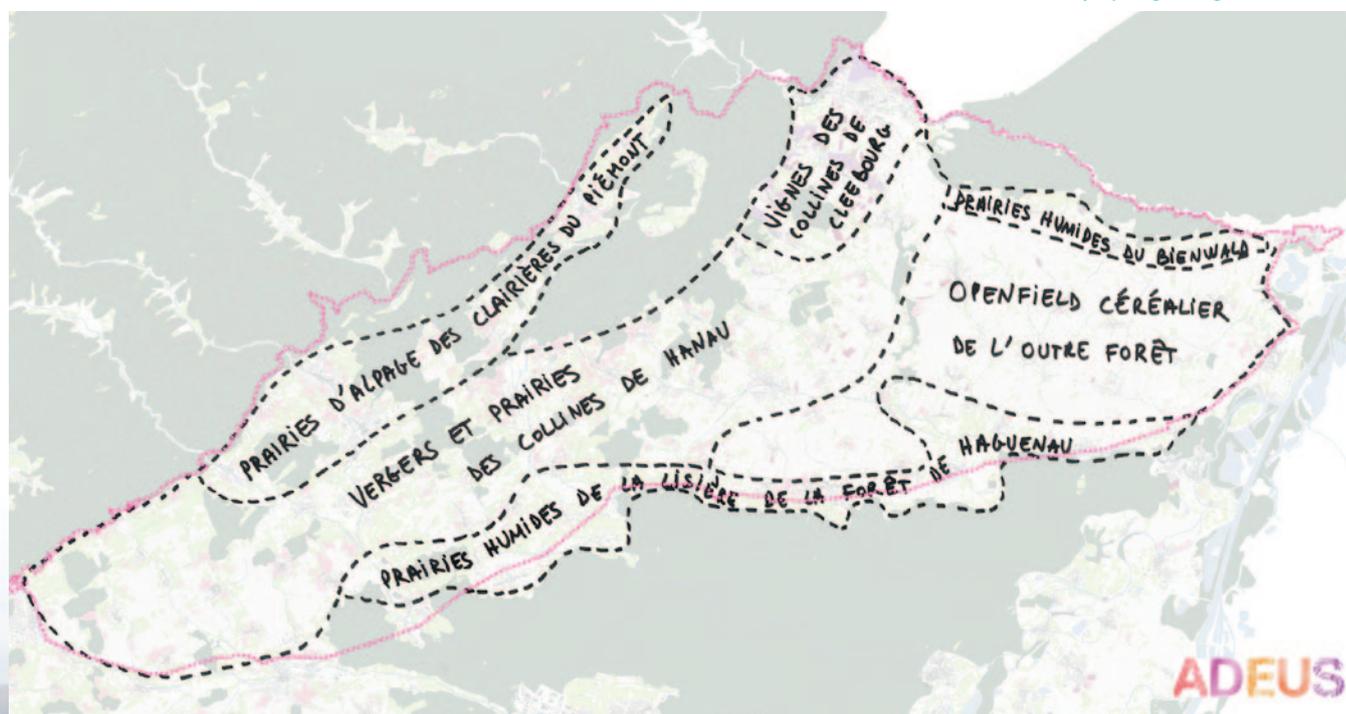
Vergers et pâturage à Langensoultzbach

L'élevage (porcin, bovin, ovin et équin) est également une spécificité de ce territoire.

La variété des productions agricoles se répartit dans l'entité en définissant des paysages contrastés. On observe une opposition entre deux grands paysages agricoles : la mosaïque de vergers, vignes, prairies et boisements des collines de Hanau et l'openfield céréalière de l'Outre-Forêt sur les terres les plus riches et les moins fortement dénivelées.

Ces paysages agricoles de qualité sont un potentiel pour le développement de l'agrotourisme. Aujourd'hui si un tourisme existe autour des paysages « naturels » (Vosges), l'agrotourisme s'appuyant sur les paysages agricoles de qualité de l'entité est presque inexistant.

### Diversité des paysages agricoles



# LES TRAITS DE CARACTÈRE DU PAYSAGE

## Un patrimoine bâti de grande valeur

L'entité recèle un patrimoine historique et religieux important : églises romanes (Walbourg, Surbourg, Wissembourg), châteaux forts commandant l'entrée dans les Vosges (Woerth), mais sa plus grande richesse réside peut-être dans l'originalité et la qualité des architectures rurales vernaculaires : bâtis de fermes, petit patrimoine agricole (banc reposoir, calvaire), bâtis liés à l'eau (lavoir, moulin, canal). Il existe également un patrimoine industriel ancien peu mis en valeur.



Bâti de ferme traditionnel à Kutzenhausen

## Une entité cadrée par des limites franches et des éléments repères forts

Le relief et les forêts constituent les limites visuelles de l'entité :

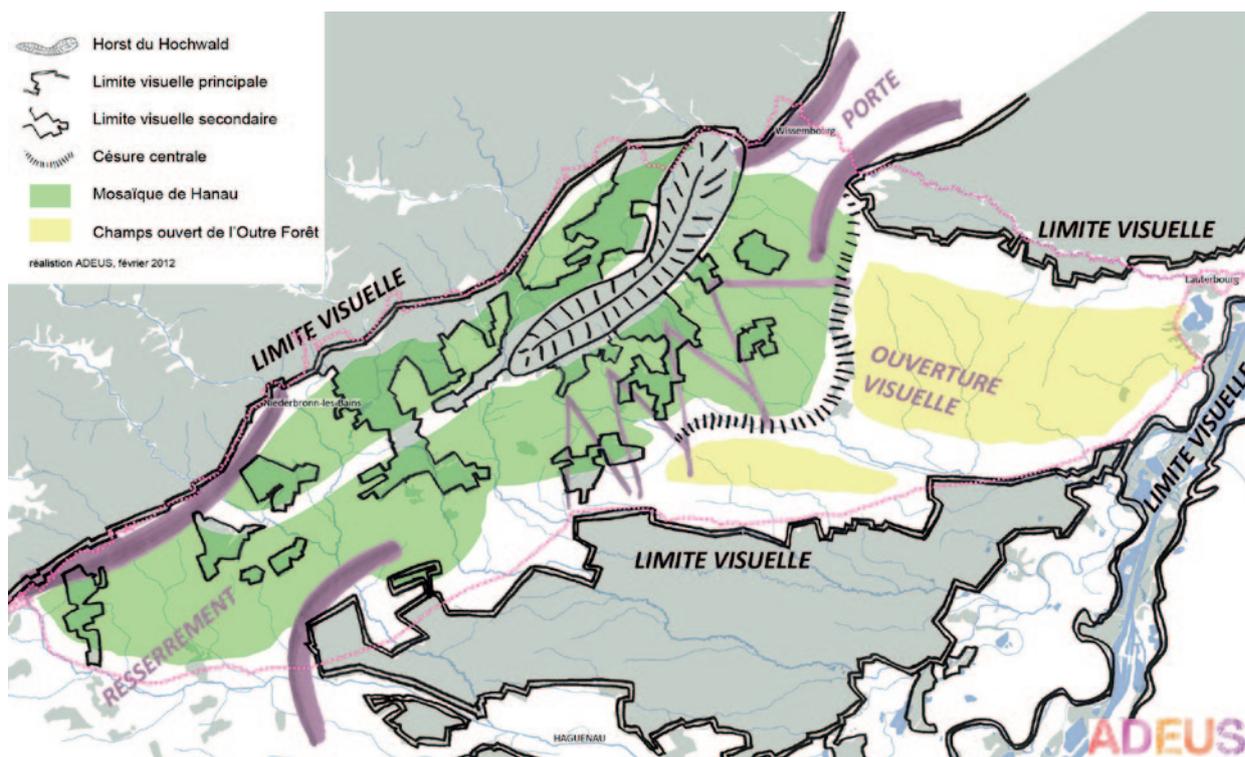
- les lignes bleues des Vosges et de la Forêt Noire sont les horizons les plus lointains ;
- les forêts du Bienwald et de Haguenau ferment le site au nord et au sud, avec des effets de porte au niveau d'Ingwiller / Pfaffenhoffen et de Wissembourg ;
- les grandes parcelles forestières qui couvrent les sommets aplanis des collines du pays de Hanau cloisonnent une série de clairières.

Le horst du Hochwald, « monument naturel » se dressant en avant des Vosges, est un élément repère fort et identitaire de l'entité.

L'entité, adossée aux Vosges et en balcon au-dessus de la plaine, avec des vues lointaines vers les forêts rhénanes et les industries pétrochimiques du ried, est ouverte sur l'Allemagne.

L'entité est également caractérisée par une opposition forte entre deux grands paysages agricoles : l'openfield de l'Outre-Forêt à l'est et la mosaïque paysagère des collines de Hanau à l'ouest, de part et d'autre d'une césure centrale, occupée par deux axes de communication majeurs : la voie ferrée Haguenau - Wissembourg et la RD263.

### Composantes visuelles du paysage



# LES TENDANCES D'ÉVOLUTION DU PAYSAGE

Les tendances d'évolution des paysages du Piémont du Nord et de l'Outre-Forêt résultent de la somme des actions individuelles de ceux qui habitent le territoire, y travaillent ou le visitent, mais sont aussi l'expression d'une volonté politique d'aménagement ou de protection. Plusieurs tendances vont marquer d'une manière forte les paysages de l'entité dans les années à venir : la poursuite des extensions urbaines, que ce soit de l'habitat ou des activités, planifiées dans les PLU et les POS communaux, les politiques d'aménagement routier, les mutations du monde agricole et la montée des préoccupations environnementales.

Mais, comparée à d'autres entités paysagères bas-rhinoises, celle du Piémont du Nord et de l'Outre-Forêt est soumise à des pressions moindres et les dynamiques à l'œuvre sont surtout d'échelle locale. L'entité ne sera pas transformée dans les prochaines années par de grands projets de territoire d'importance départementale.

## Les extensions urbaines

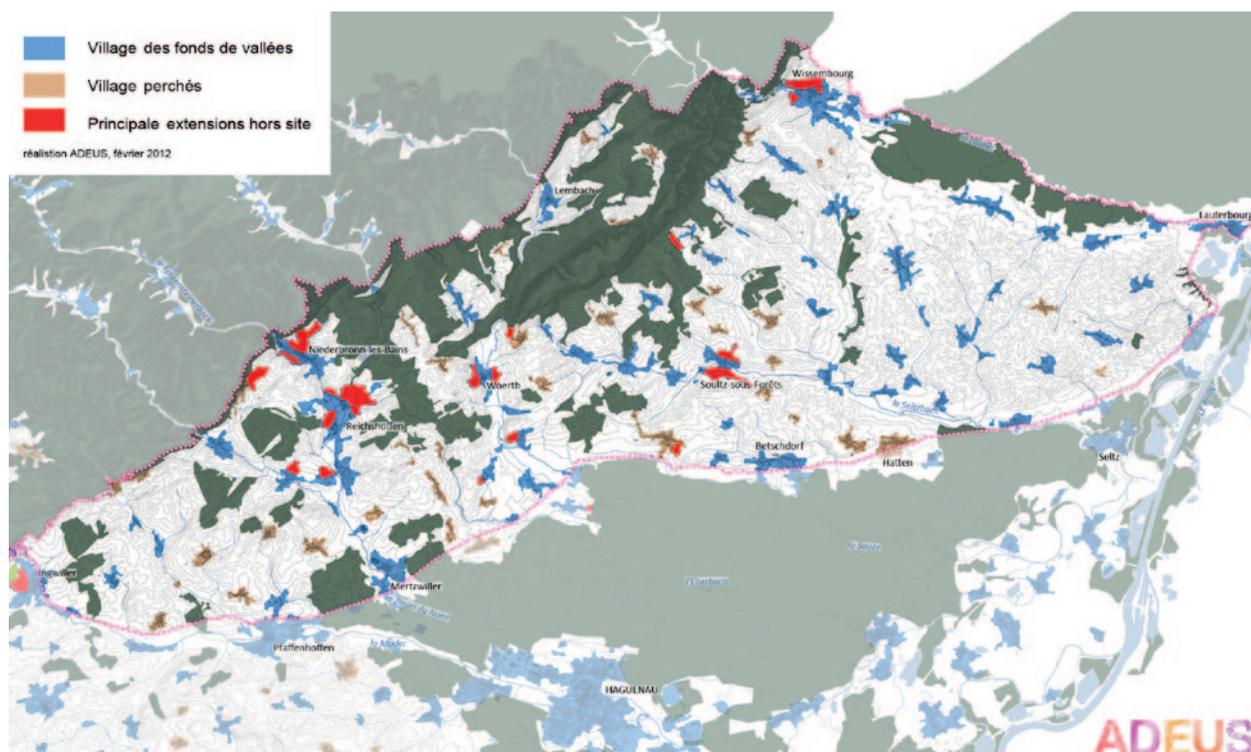
Les extensions urbaines ont été particulièrement importantes depuis les années 1970, ce sont essentiellement des extensions pavillonnaires, très consommatrices d'espace, avec des architectures standardisées.

Dans les villages ruraux, elles sont souvent linéaires avec parfois un doublement de l'axe principal (Schleithal, Cleebourg). Elles conduisent à une perte de lisibilité paysagère en amenuisant les coupures vertes entre les espaces urbains (risque de couloir urbain le long des routes départementales) et en offrant des entrées de bourg peu valorisantes.

Dans les villages fortifiés, les extensions se font hors des murailles, sous forme de lotissements déconnectés du centre-ville (Wissembourg, Woerth). Elles sont donc « hors site » et contredisent les implantations traditionnelles. A Wissembourg par exemple, l'avancée pavillonnaire sur les collines viticoles au nord de la commune est extrêmement visible car dans la pente et déconnectée du centre-ville qui s'articule autour de la Lauter. Ces extensions pavillonnaires prennent la place des anciennes ceintures de vergers et de vignes et brouillent les limites entre espace agricole et espace urbain.

Parmi les communes ayant un POS ou un PLU, quasiment toutes ont des extensions urbaines program-

### Des extensions en rupture avec les logiques d'implantations traditionnelles



# LES TENDANCES D'ÉVOLUTION DU PAYSAGE

mées en continuité de l'espace urbain existant.

Les extensions prévues les plus importantes se situent dans les communes des vallées principales (Zinsel du Nord et Falkensteinerbach, Sauer, Seltzbach et Lauter) et concernent à la fois l'habitat et les activités. Ce qui correspond aux objectifs fixés par le SCoTAN qui vise au renforcement des agglomérations, villes relais, pôles secondaires d'équilibre et pôles émergents du territoire, presque tous situés sur les vallées principales de l'entité ou en lisière de la forêt de Haguenau, pour une meilleure hiérarchisation de l'armature urbaine du territoire.

La Zinsel du Nord et le Falkensteinerbach sont en voie de devenir de véritables vallées urbaines continues, avec la disparition progressive des coupures vertes entre les différents bourgs de la vallée. Ces vallées ont des profils de vallées de montagne, par leur encaissement, la colonisation des fonds par l'industrie et la montée de l'urbanisation sur les coteaux. La vallée du Seltzbach est amenée à connaître également un développement important en tant que « vallée de l'énergie », axé sur la géothermie et des friches pétrolières en fond de vallée.

Wissembourg, ville moyenne polarisant le nord de l'entité, se développera vers le sud, avec l'extension de la zone d'activité (extension entrant en conflit avec la protection des milieux naturels remarquables de la Lauter), et la structuration d'un nouveau quartier autour de la gare.

Certaines communes en lisière nord de la forêt de Haguenau ont également planifié dans leurs documents d'urbanisme des zones d'urbanisation future importantes (en particulier l'extension de la zone d'activité d'Hatten avec la possible mise en place d'une plateforme départementale d'activité). Leur développement est dynamisé par la proximité de Haguenau, mais se fait indépendamment, commune par commune, sans cohérence globale à l'échelle de la lisière et sans prise en compte du paysage (organisation de coupures vertes entre les zones urbaines, mise en valeur des lisières forestières, structuration des zones habitées autour des circulations douces).

Ces extensions engendrent une modification de l'image des villages et bourgs, avec le passage de la ruralité vers un aspect de plus en plus périurbain dans les collines et urbain dans les vallées qui concentrent habitat et activité.



Vallée de l'énergie (géothermie) à Sultz-sous-Forêts

## Les pratiques agricoles

Les espaces agricoles évoluent également sous l'influence des fluctuations du marché et des directives de la Politique Agricole Commune européenne, aboutissant à une plus grande intensification, à la disparition de certaines cultures et la fragilisation des plantations d'accompagnement. Ces transformations touchent en particulier les fonds de vallée plats, où le maïs a remplacé les prairies humides en engendrant une dégradation à la fois écologique et paysagère de ces milieux fragiles. Dans l'Outre-Forêt, un remembrement particulièrement intense, l'absence de relief et la faiblesse de la trame végétale concourent à la monotonie et à la fragilité de ce paysage ainsi qu'à des risques de coulées de boue importants.



Maïsiculture dans l'Outre-Forêt

## La montée des préoccupations environnementales

La montée des préoccupations environnementales va influencer de manière de plus en plus prégnante sur l'aspect des paysages de l'entité. En plus de la stratification des protections réglementaires et des inventaires mis en place par les pouvoirs publics, différentes actions sont menées par les collectivités locales, des associations, des agriculteurs ou des particuliers en faveur de la protection de l'environnement :

- actions pour la sauvegarde des vergers : sensibilisation et formation, entretien et replantation des vergers, valorisation des fruits ; on peut citer par exemple les vergers conservatoires de pommes à Froeschwiller et de poires à Gunstett, le verger d'école à Langensoultzbach, l'atelier de jus de pomme à Woerth, la plate-forme de collecte de pommes à Lembach, le programme « vergers solidaires » soutenu par la Région Alsace et le Conseil Général du Bas-Rhin et la Communauté de communes Sauer-Pechelbronn ;
- multiplication des sites gérés par le Conservatoire des Sites Alsacien (surtout dans la vallée de la Lauter) ;
- replantation de haies en milieu rural dans le cadre des corridors à créer de la Trame Verte Régionale (initiative menée à Seebach) ;
- renaturation des rivières par la diversification du lit mineur du Seltzbach à Merwiller et la restauration de la ripisylve à Sultz-sous-Forêts, initiatives soutenues par le Conseil Général du Bas-Rhin, l'Agence de l'eau Rhin Meuse et les contrats Natura 2000.

Les politiques d'aménagement du territoire sont également réorientées pour prendre en compte des objectifs de développement durable (verdissement de la PAC et mise en place de mesures agro-environnementales, grenellisation des PLUs et des SCOTs).

Sur des mêmes espaces s'exercent donc des pressions complexes et parfois contradictoires. Les vallées en particulier sont soumises à une forte pression urbaine, mais constituent dans le même temps un des principaux réservoirs de biodiversité de l'entité. Ces contradictions montrent l'importance d'une médiation et d'une concertation nécessaires entre les différents acteurs, rôle que peut jouer le paysage.

## Les politiques d'aménagement routier

La mise aux normes sécuritaires des routes départementales conduit à la suppression de nombreux arbres d'alignement qui sont pourtant un patrimoine paysager important de l'entité. Ces arbres ne sont souvent pas replantés, faute d'emprise foncière disponible.



Replantation de vergers en limite de parcelle à Wingen



Restauration de la ripisylve à Uttenhoffen

# LES ENJEUX DE PAYSAGE

Au travers de la définition de neuf grands enjeux, ce chapitre vise à aider tous les acteurs du paysage, quelle que soit leur échelle d'action (élus, aménageurs publics et privés, agriculteurs, habitants), à concevoir des aménagements qualitatifs, c'est-à-dire des aménagements qui prennent en compte les spécificités paysagères des sites, qui cherchent à révéler les qualités des paysages existants et permettent ainsi de préserver et de renforcer l'identité du territoire.

## Valoriser l'identité des structures paysagères de transition fragilisées par un développement urbain important

Plusieurs structures paysagères organisent la transition entre les grands paysages naturels et agricoles de l'entité et des chapelets de bourgs particulièrement dynamiques (les prairies humides le long des lisières de la forêt de Haguenau et de la forêt du Mundat, les prairies humides des fonds de vallée de la Zinsel du Nord, du Falkensteinerbach, de la Sauer et du Seltzbach, ainsi que les vignes et vergers du piémont). Ces structures paysagères servent d'écrin aux espaces bâtis, elles valorisent les silhouettes urbaines des bourgs et offrent des horizons visuels de qualité depuis la ville. Elles présentent également un fort intérêt écologique. Mais elles sont menacées par la progression de l'urbanisation et le « grignotage » des nouveaux lotissements et zones d'activité.

L'enjeu consiste à valoriser leur identité en les préservant de l'urbanisation, en garantissant une exploitation agricole en accord avec leurs particularités (prairies humides, arboriculture), mais également en organisant un traitement adapté de l'urbanisation à leurs abords : orientation des rues et du bâti, aménagement d'espaces publics à l'interface entre espace bâti et espace ouvert, densification des lisières et implantation d'équipements publics.



Prairies humides mettant en valeur la silhouette de Walbourg

## Faire découvrir les grandes lignes du paysage (vallées, lisières forestières, piémont) grâce à des liaisons douces

L'entité souffre d'un déficit de liaisons douces. L'enjeu consiste à relier les communes principales de l'entité par des axes de mobilités actives empruntant les lignes de force du paysage (vallées, lisières forestières, piémont) et les mettant en valeur. Ces axes permettraient également de relier les communes de l'entité aux grandes circulations cyclables déjà existantes à l'échelle du Rhin Supérieur : piste cyclable rhénane et routes des vins française et allemande.

Implantés de manière stratégique, à l'interface entre espaces ouverts et espaces bâtis, ces axes permettraient de mettre en scène les paysages naturels et agricoles depuis la ville et pourraient être support pour le développement de pratiques urbaines (aire de pique-nique, terrain de jeux et de sport).



Piste cyclable et prairies humides autour de la forêt du Mundat (Salmbach)

## Dans les sites bâtis, adapter le développement urbain aux caractéristiques paysagères et géographiques du site

Les bourgs originels de l'entité se sont implantés de manière stratégique par rapport à la géographie du site (en recherchant la proximité de l'eau, un relief dominant, en s'éloignant des zones inondables). Six types d'implantation peuvent être répertoriés dans l'entité : les « villages perchés », les « bourgs barrages », les « bourgs riediens », les « bourgs portes de la forêt », les « villages clairières » et les « villages en creux ».

Ces implantations traditionnelles sont aujourd'hui contredites par des extensions récentes « hors site », très consommatrices d'espace et participant à la banalisation du paysage. L'enjeu consiste à mieux les intégrer et à les reconnecter aux espaces naturels et agricoles environnants et aux centres-bourgs anciens.

L'enjeu consiste également à s'inspirer des modes traditionnels d'implantation du bâti dans les projets à venir, à prendre en compte le relief, les vues, la présence des cours d'eau ou des vergers et à s'inscrire dans des formes urbaines compactes.

## Affirmer les vallées comme axes structurants pour le développement urbain

Les vallées concentrent le développement urbain. Elles constituent des opportunités pour organiser l'espace bâti et pour fédérer des ensembles de bourgs autour d'un paysage de qualité.

L'enjeu consiste à renforcer à l'échelle intercommunale le rôle des vallées comme liaisons naturelles entre les pôles urbains de l'entité, en préservant de l'urbanisation les espaces agricoles et naturels des fonds de vallée (prairies humides, boisements), en les étoffant et en les mettant en continuité avec les espaces verts existants dans les zones urbanisées. Il s'agit également de compléter cette continuité naturelle et écologique par une continuité de passage et d'usage (aménagement de cheminements piétons et cyclables le long des cours d'eau reliant les équipements publics - gares, terrains de sport, école... - des différentes communes d'une même vallée).

A l'échelle intra-communale, les fonds de vallée peuvent jouer le rôle d'espaces ouverts permettant de faire le lien entre des quartiers souvent hétérogènes et isolés : lotissements récents construits sur les coteaux et fonctionnant sans lien avec le reste de la commune, centres-villes anciens construits en fond de vallée et usines elles aussi proches de l'eau.

De manière plus générale, l'enjeu consiste à construire l'urbanisation existante et à venir en lien avec l'eau : par exemple en aménageant les espaces bâtis en façade sur l'eau, en mettant en scène l'eau dans les espaces publics urbains, en implantant les équipements publics structurants au contact de l'eau.



Absence de liens entre le lotissement Napoléon et l'usine Alstom dans la vallée du Falkensteinerbach à Reichshoffen

## Valoriser les trois campagnes de l'entité par l'agriculture et le tourisme

Le Pays de Hanau et l'Outre-Forêt offrent trois types de campagnes (clairières pré-vosgiennes, piémont arboricole et viticole de Hanau, collines de l'Outre-Forêt). Elles tirent leur qualité de l'alliance de productions agricoles s'articulant autour de produits spécifiques de qualité, avec des paysages remarquables s'appuyant sur une trame végétale riche et variée (lignes de fruitiers et arbres isolés en plein champ, alignements le long des routes départementales, haies luttant contre l'érosion dans les pentes, ripisylves) et sur la persistance d'un petit bâti vernaculaire ponctuant le paysage (banc reposoir sur les points hauts, calvaires, fontaines et lavoirs dans les villages).

Ces « campagnes diversifiées » sont un cadre de vie agréable pour les habitants et sont également un vrai potentiel pour le développement du tourisme vert. Ces espaces sont aujourd'hui menacés par les modifications des pratiques agricoles et par la progression de l'urbanisation. La simplification des espaces agricoles touche surtout les collines de l'Outre-Forêt où la trame arborée est de plus en plus ténue.

L'enjeu consiste à préserver l'aspect de « campagne diversifiée », en trouvant une rentabilité économique à la gestion de ces espaces grâce à une agriculture tournée vers la qualité et au tourisme vert. Dans les zones agricoles banalisées, l'enjeu consiste à retrouver une trame végétale, aux intérêts multiples : lutte contre l'érosion des sols, réservoir de biodiversité, attrait paysager.



Ferme restaurant à Seebach

## Considérer les grands espaces de nature comme des « monuments naturels »

Cette entité se distingue par la présence forte d'une nature à la fois proche et remarquable. Cinq espaces naturels peuvent être considérés comme des « monuments naturels », c'est-à-dire des espaces emblématiques pour l'ensemble de l'entité, visibles de loin et reconnaissables à leurs fortes particularités (le massif vosgien, le horst du Hochwald, la forêt du Mundat et sa vallée de la Lauter, la forêt de Haguenau et sa vallée de la Sauer, les forêts rhénanes).

L'enjeu consiste à protéger et valoriser ces espaces à la manière de monuments (sacralisation, accessibilité, pédagogie, signalétique, événementiel).



Lotissement au nord de Goersdorf  
« grignotant » la pointe du Hochwald

## Faire de l'axe central routier et ferré un réseau structurant pour les territoires limitrophes

La voie ferrée Haguenau - Wissembourg et la voie rapide RD263 forment l'axe central de l'entité et permettent de relier rapidement Wissembourg à Haguenau. Mais cet axe central n'est pas porteur d'urbanisation : la voie ferrée est une ancienne voie militaire dont la plupart des gares sont en pleine campagne, et la RD263 est une voie rapide qui double la RD264 en évitant les bourgs. Cet axe est donc entièrement dédié aux circulations rapides et n'est que peu structurant pour les territoires limitrophes. L'enjeu consiste à s'appuyer sur cet axe pratiqué pour y greffer des services et des activités en lien avec le paysage, à mieux irriguer les territoires proches en le connectant avec des circulations douces et à faire des gares des points de départ pour une découverte touristique du territoire.



Gare d'Hunsbach en pleine campagne

## Traiter la « porte de Wissembourg »

Les points de contact de l'entité avec l'Allemagne sont extrêmement réduits du fait de la présence de nombreux obstacles naturels : les Vosges, le Rhin, la Lauter et la forêt du Mundat. C'est pourquoi la porte de Wissembourg, un des rares passages possibles, est particulièrement importante.

Avec la construction européenne, il s'agit de passer de la logique de fermeture et de postes frontières à celle de zones d'interface et d'échange entre les deux pays.

L'enjeu consiste à affirmer la « porte de Wissembourg » comme un lien entre la France et l'Allemagne, ouvrant des « fenêtres » vers le vignoble et s'intégrant dans une transition douce entre le Piémont du Nord français et les collines viticoles du Palatinat allemand.

## Inventer un futur pour les friches industrielles pétrolières, élément de patrimoine de ce territoire

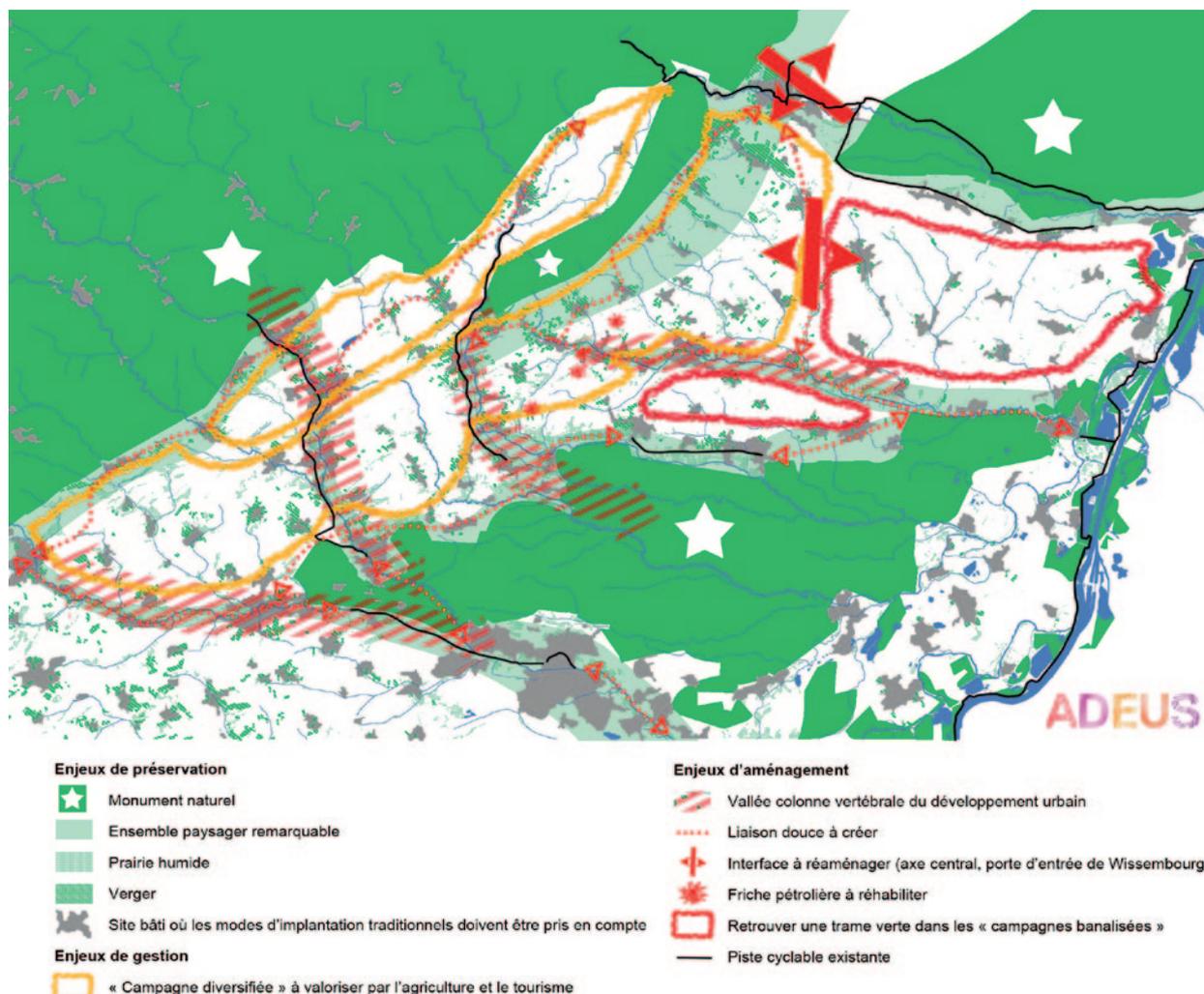
Les anciennes exploitations pétrolières de Merckwiller-Pechelbronn sont aujourd'hui en friche. Les parcelles occupées par les usines d'extraction et de transformation du pétrole n'ont pas de projets de reconversion et occupent des positions stratégiques dans la vallée du Seltzbach (la « vallée de l'énergie »), dans le prolongement du développement de la géothermie à Soultz-sous-Forêts et Kutzenhausen et à proximité du cours d'eau.

L'enjeu consiste à reconnaître ces friches comme élément identitaire du patrimoine de l'entité et à mettre en valeur les éléments issus de l'exploitation pétrolière.

Il s'agit également de construire une « vallée de l'énergie » entre Preuschdorf et Soultz-sous-Forêts en tenant compte du contexte géographique et paysager particulier de la vallée.

# TROIS CATÉGORIES D'ENJEUX

Carte des enjeux en 3 catégories



Les enjeux sont classés ci-dessous, et selon les termes de la Convention européenne du paysage, en trois catégories, cartographiées et distinguées par couleur : enjeux de préservation en vert, de gestion en orange et d'aménagement en rouge.

## Enjeux de préservation

« Comprendent les actions de conservation et de maintien des aspects significatifs ou caractéristiques d'un paysage, justifiées par sa valeur patrimoniale émanant de sa configuration naturelle et/ou de l'intervention de l'homme ».

### Préservation du patrimoine naturel :

- Préserver l'intégralité des cinq « monuments naturels » de l'entité : massif vosgien, horst du Hochwald, forêt du Mundat et sa vallée de la Lauter, forêt de Haguenau et sa vallée de la Sauer, forêts rhénanes ; interdire l'urbanisation linéaire le long des routes d'entrée dans les massifs et les forêts.
- Concilier les objectifs de préservation de la nature et d'ouverture au public : accessibilité depuis les bourgs limitrophes, mise en valeur de points clés (notamment points hauts, sources, ouvrages militaires, ruines de châteaux forts, anciennes carrières), signalétique, organisation d'événements.
- Préserver de l'urbanisation et de l'intensification de l'agriculture les structures paysagères de transition fragilisées par un développement urbain important : prairies humides des fonds de vallée et des lisières forestières, vergers des coteaux et du piémont.

# TROIS CATÉGORIES D'ENJEUX

## Préservation du patrimoine urbain :

- S'inscrire dans des formes urbaines compactes, en particulier dans les « villages perchés » ; privilégier les solutions de renouvellement urbain (par exemple réutiliser les bâtiments agricoles à des fins d'habitation).
- Maintenir les « effets clairières » dans les communes du piémont vosgien et les « effets lisières » dans les communes aux abords des forêts de Haguenau et du Mundat, en assurant une marge de recul importante entre le bâti et la forêt.
- Préserver des césures vertes entre les communes d'une même vallée ; limiter l'urbanisation sur la RD662 le long du Falkensteinerbach, sur les RD27 / RD200 / RD677 le long de la Sauer, sur les RD28 / RD52 le long du Seltzbach.
- Fixer une limite claire à l'urbanisation sur les coteaux des vallées.

## Enjeux de gestion

« Comprennent les actions visant, dans une perspective de développement durable, à entretenir le paysage afin de guider et d'harmoniser les transformations induites par les évolutions sociales, économiques et environnementales. »

### Gestion rurale :

- Identifier les espaces agricoles clés et les protéger de l'urbanisation et d'une perte de diversité écologique et paysagère : clairières pré-vosgiennes, piémont arboricole et viticole du Hanau, collines de l'Outre-Forêt.
- Valoriser l'agriculture à travers des « produits du terroir » de qualité.
- Préserver la diversité des cultures ; encourager l'élevage, qui façonne un paysage extrêmement vivant dans les clairières pré-vosgiennes ; encourager le développement du vignoble en lien avec le vignoble allemand, dans les collines autour de Cleebourg ; préserver les vergers sur les pentes bien exposées du piémont en affirmant leur importance paysagère, écologique et sociale.
- Préserver les trames arborées et le petit patrimoine bâti dans les champs ; préserver les ceintures de vergers autour des villages ; protéger les structures de haies qui retiennent les pentes dans les clairières pré-vosgiennes.
- Préserver le caractère « rural » des bourgs : minéralité des centres de village, simplicité de traitement des espaces publics, plantation d'espèces végétales rustiques.
- Préserver les petites routes rurales et leur simplicité de traitement.

## Enjeux d'aménagement

« Comprennent les actions présentant un caractère prospectif particulièrement affirmé visant la mise en valeur, la restauration ou la création de paysages. »

### Aménagement d'infrastructures cyclables en site propre :

- Favoriser la réalisation des tronçons manquants de la piste cyclable de la lisière nord de la forêt de Haguenau entre Seltz et Pfaffenhoffen, pour relier les « villes portes de la forêt » et permettre d'accéder aux gares qui ponctuent le parcours (Seltz, Hoeschloch-Surbourg, Walbourg, Merzwiller et Pfaffenhoffen).
- Encourager le développement d'un réseau cyclable lisible et complet le long de la Zinsel du Nord et du Falkensteinbach, reliant Haguenau à Niederbronn-les-Bains.
- Mettre en place un réseau cyclable le long du Seltzbach entre Preuschdorf et Seltz.
- Articuler ces différents parcours cyclables entre eux et avec les parcours existants dans l'entité (en particulier avec la piste cyclable du Rhin et les pistes cyclables allemandes).

### Aménagement urbain :

- Dans les vallées de la Zinsel du Nord et du Falkensteinerbach, aménager les fonds de vallée comme des lieux de rencontre entre les différents quartiers, des nouveaux lotissements des coteaux aux centres-villes anciens construits sur l'eau ; trouver des continuités piétonnes et cyclables au travers des usines historiques (Dietrich à Niederbronn, Alstom à Reichshoffen) et des emprises industrielles à venir en fond de vallée ; mettre en continuité les espaces verts urbains existants avec les espaces naturels et agricoles de la vallée (parc de Niederbronn-les-Bains, jardin du château de Dietrich à Reichshoffen, étangs de Breimatt à Gundershoffen).

- Dans la vallée de l'énergie, entre Soultz-sous-Forêts et Merkwiller-Pechelbronn, encourager l'aménagement des zones d'activité planifiées dans les PLUs et les anciennes friches pétrolières en lien avec le paysage de la vallée ; aménager des fenêtres sur l'eau depuis la RD28 de manière à ne pas enfermer le cours d'eau en arrière de l'urbanisation ; ponctuer le fond de vallée par des espaces verts publics reliés aux équipements publics existants (par exemple le centre culturel de la Saline à Soultz-sous-Forêts) et à venir.
- Dans les « bourgs rues » bordant la forêt du Mundat (Scheibenhart, Niederlauterbach, Salmbach, Schleithal, Altenstadt), préserver les coupures vertes le long de la RD244 ; développer une urbanisation « en peigne » autour de voies perpendiculaires à la route principale et ouvrant des vues sur les prairies humides et la forêt ; aménager des lisières et des cheminements à l'interface entre espace bâti et espace ouvert ; soigner l'intégration des vastes hangars agricoles (élevage avicole).
- Dans les bourgs bordant la forêt de Haguenau, protéger les espaces prairiaux du « grignotage progressif » de l'urbanisation, en particulier à Hatten, Betschdorf et Surbourg ; mettre en scène les entrées forestières notamment le long de la RD264 à Surbourg, de la RD344 à Betschdorf et de la RD28 à Hatten (aménager des lieux d'arrêt en entrée de forêt, favoriser les circulations piétonnes et cyclables vers la forêt).
- Sur les piémonts, intégrer les nouveaux quartiers dans le paysage en préservant les structures de vignes et de vergers au sein du tissu bâti et en aménageant des lisières plantées entre l'espace bâti et l'espace agricole.

#### **Aménagement de points clés du territoire :**

- Mieux intégrer la RD263 et la voie ferrée Haguenau - Wissembourg dans le paysage de la vallée du Hauserbach ; les accompagner d'une piste cyclable ; faire des gares de la ligne Haguenau - Wissembourg des lieux de rencontre entre les communes de l'Outre-Forêt et celles du pays de Hanau ; faire de la vallée du Hauserbach une vallée agricole, naturelle et de loisir.
- Faire de la « porte de Wissembourg » une façade entre la France et l'Allemagne offrant des vues sur le vignoble ; traiter de manière paysagère la RD264.
- Mettre en valeur et rendre accessibles au public les éléments issus de l'exploitation pétrolière : les anciens terrils en cours de renaturation spontanée qui sont des belvédères sur le paysage, les architectures typiques (château et maison de maître, coron ouvrier), qui pourraient être présentés dans des circuits thématiques et accompagnés de panneaux signalétiques et pédagogiques.
- Promouvoir le développement d'un axe de découverte du chapelet de bourgs-clairières multimodal (piste cyclable à aménager le long de la RD503 puis de la RD53 entre Wingen et Reichshoffen).
- Valoriser la route du piémont (RD28, RD677, RD77), en lien avec la route des vins d'Alsace et la route des vins côté allemand (signalétique, plantation d'alignement, piste cyclable, interdire l'urbanisation de ses abords).

#### **Aménagement rural :**

- Mettre en œuvre la trame verte régionale et le futur Schéma Régional de Cohérence Ecologique.
- Renforcer la trame paysagère dans les terres agricoles de l'Outre-Forêt, pour donner une échelle humaine à ces espaces, pour protéger les sols de l'érosion et des coulées de boues et pour favoriser la mise en place de corridors écologiques.
- S'appuyer sur le réseau hydrographique secondaire (Seebach, Warsbach, Eberbach, Schiffersbach) pour étoffer la trame arborée de ce paysage.
- Encourager la replantation des routes départementales.
- Développer un tourisme vert en lien avec l'agrotourisme.
- Rééquilibrer l'offre touristique en faveur de l'est du territoire.
- Mettre en place des circuits touristiques à faire en vélo.

# Piémont du Nord et Outre-Forêt

Référentiel paysager du Bas-Rhin



## Programme partenarial

Conseil Général du Bas-Rhin, pôle développement des territoires  
Equipe projet Adeus : Sylvie Blaison (chef de projet), Pauline Barral,  
Jean Isenmann, Maryline Roussette  
Maquette : Sophie Monnin

Mars 2012 © ADEUS

L'agence de développement et d'urbanisme  
de l'agglomération strasbourgeoise  
9 rue Brûlée. CS 80047 67002 Strasbourg Cedex  
<http://www.adeus.org>

